

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 07/02/2023

Nombre de membres présents : 14

Date d'affichage : 07/02/2023

Vote POUR : 15

Séance du 13 février 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE TREIZE FEVRIER à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Ludovic MARLOT, Christian CHAMAYOU, Lydie FOISSAC, Richard FERNANDEZ, Nathalie CARME, Dominique GERARD, Christine CHRETIEN, Benoît MARQUES, Mohamed BOUMEDIENNE, Caroline CANTIE, Nathalie DEGUDE, Olivier REGNAULT.

Absente excusée : Nadine HERAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR)

Secrétaire de séance : Marie-Christine CABAL

OBJET : Modification de la composition des commissions municipales

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 20 mai 2020, le conseil municipal avait constitué cinq commissions composées des membres suivants :

Commission Finances 4 membres	Marie-Christine CABAL Nadine HERAL Mohamed BOUMEDIENNE, Christian CHAMAYOU
Commission Communication 5 membres	Marie-Christine CABAL, Nadine HERAL Lydie FOISSAC, Nathalie CARMÉ, Christine CHRETIEN
Travaux – Voirie – Espaces verts 4 membres	Ludovic MARLOT, Dominique GERARD, Richard FERNANDEZ, Mohamed BOUMEDIENNE
Urbanisme – Environnement 6 membres	Christian CHAMAYOU Philippe BOUDON Caroline CANTIE Benoît MARQUES Ludovic MARLOT Nathalie CARMÉ
Affaires scolaires et périscolaires - Sport – Gestion de la Salle Polyvalente – Associatif	

<u>Scolaires et Péricolaires</u>	Nadine GARCIA, Philippe BOUDON, Caroline CANTIE, Richard FERNANDEZ, Lydie FOISSAC
<u>Associatif +Marché</u>	Nathalie CARMÉ, Dominique GERARD Nadine HERAL, Benoît MARQUES
<u>Gestion de la salle polyvalente</u>	Nadine GARCIA, Richard FERNANDEZ Dominique GERARD

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2121-22, L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le Code électoral, notamment son article L.270 ;

Pour faire suite aux démissions de madame Nadine GARCIA et Philippe BOUDON et à l'installation de monsieur Olivier REGNAULT et madame Nathalie DEGUDE, il convient de remplacer ces élus au sein des commissions municipales dans lesquelles ils étaient membres selon les principes de l'article L2121-22 et L 2122-23 du CGCT et l'article L 270 du Code électoral,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mai 2020, portant création des commissions municipales et élections de leurs membres,

Vu les démissions de deux conseillers municipaux,

Considérant l'exposé ci-dessus,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- **PROCEDE** à l'élection des membres venant en remplacement des conseillers démissionnaires, le conseil municipal ayant décidé à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret
- **DESIGNE** les commissions et les membres :

Finances 4 membres	Marie-Christine CABAL Nadine HERAL Mohamed BOUMEDIENNE Christian CHAMAYOU
Communication 5 membres	Marie-Christine CABAL , Nadine HERAL Lydie FOISSAC, Nathalie CARMÉ, Christine CHRETIEN

Travaux – Voirie – Espaces verts 5 membres	Ludovic MARLOT, Dominique GERARD, Richard FERNANDEZ, Olivier REGNAULT, Mohamed BOUMEDIENNE
Urbanisme – Environnement 5 membres	Christian CHAMAYOU Caroline CANTIE Benoît MARQUES Ludovic MARLOT Nathalie CARMÉ
Ressources humaines, Affaires scolaires, périscolaires, sportives, Conseil Municipal des Jeunes et Chantiers Loisirs Jeunes, Associatif et marchés 8 membres Ressources humaines Affaires scolaires, périscolaires, sportives Conseil Municipal des Jeunes et Chantiers Loisirs Jeunes Associatif et marchés de plein vent, gourmands, de Noël	Richard FERNANDEZ, Nathalie DEGUDE, Lydie FOISSAC, Caroline CANTIE Dominique GERARD, Nadine HERAL, Nathalie CARMÉ Benoît MARQUES

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
 le
 Publié ou notifié

Le Maire,



Jérôme CASIMIR

Secrétaire de séance